



# INFOGÉA

La newsletter des organismes de gestion agréés  
au service des petites entreprises et des indépendants

ALLIANCE FCGA UNASA

#01

du lundi 16  
mars 2020



## Vie des Fédérations

Nous avons le plaisir de vous adresser le premier numéro d'INFOGÉA.

Cette lettre traduit la volonté de la FCGA et de l'UNASA, dans le cadre de l'ALLIANCE, d'œuvrer ensemble pour mettre à votre disposition par mail, tous les quinze jours, un support d'information ciblé.

Ce vecteur de communication aborde les différents volets de la vie des professions libérales, au plan fiscal, juridique, social et sectoriel.

Vous y trouverez également les chiffres, indices et échéanciers indispensables à la gestion des entreprises.

À très bientôt pour un prochain numéro !

**Béehir CHEBBAH**  
co-Président  
de l'ALLIANCE FCGA UNASA,  
au titre de l'UNASA

**Alain CONESA**  
Président Exécutif  
de l'ALLIANCE  
FCGA UNASA

**Yves MARMONT**  
co-Président de  
l'ALLIANCE FCGA UNASA,  
au titre de la FCGA



## Frais professionnels

### FRAIS DE VEHICULES BNC : LE BAREME KILOMETRIQUE POUR 2019 EST REVALORISE

Les barèmes d'évaluation forfaitaire des frais de voiture automobile et des frais de cyclomoteur et motocyclette pour l'année 2019 ont été modifiés par un arrêté du 26 février 2020 ([CGI, art. 83, 3°](#) et [CGI, ann. IV, art. 6 B modifié](#)). [Lire la suite...](#)



### LE BAREME FORFAITAIRE DES FRAIS DE CARBURANT POUR 2019 EST PUBLIE

L'Administration fiscale vient de mettre à jour pour 2019 les barèmes d'évaluation forfaitaire des frais de carburant relatifs aux véhicules automobiles d'une part, et aux vélomoteurs, scooters et motocyclettes d'autre part. [Lire la suite...](#)



## Infos fiscales

### Obligations fiscales des entreprises

#### DATE LIMITE DE DEPOT DE LA DECLARATION DES REVENUS PROFESSIONNELS DE L'ANNEE 2019

Les déclarations de résultat des professionnels soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou des bénéfices non commerciaux (BNC) doivent être déposées le 2<sup>e</sup> jour ouvré suivant le 1<sup>er</sup> mai, soit le **mardi 5 mai 2020** au titre des revenus 2019. [Lire la suite...](#)



### TVA

#### DES MESURES DE SIMPLIFICATION DES REGLES DE TVA POUR LES PME ONT ETE ADOPTEES PAR LE CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Le Conseil de l'Union européenne a adopté plusieurs mesures de simplification en matière de TVA afin de réduire la charge administrative et les coûts de conformité pour les petites entreprises (collecte et reversement de la TVA au Trésor) et créer un environnement fiscal qui les aide à se développer et à faire du commerce par-delà des frontières de manière plus efficace. [Lire la suite...](#)

### Impôts locaux



#### ACTUALISATION POUR 2019 DES PLAFONDS D'EXONERATION OU D'ABATTEMENT DE CVAE DANS LES ZUS, QPV ET ZFU

Pour la détermination de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), la valeur ajoutée des établissements bénéficiant d'une **exonération** ou d'un **abattement de la base nette d'imposition à la cotisation foncière des entreprises** (CFE) en raison de leur implantation... [Lire la suite...](#)

### Prélèvement à la source

#### LES ERREURS OU DEFAILLANCES DES COLLECTEURS DU PRELEVEMENT A LA SOURCE VONT DESORMAIS ETRE SANCTIONNEES

En cas de manquement à ses obligations d'effectuer le prélèvement à la source (PAS) ou à ses obligations déclaratives, le collecteur est passible d'une amende dont le taux varie en fonction du manquement (entre 10 % et 80 %), avec un montant minimum de 250 € par déclaration ([CGI, art. 1759-0 A](#)). [Lire la suite...](#)



### Contrôle fiscal

#### L'ADMINISTRATION COMMENTE LA NOUVELLE PROCEDURE DE « MINI ABUS DE DROIT FISCAL »

Applicable aux actes passés ou réalisés à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2020**, la nouvelle procédure de mini abus de droit fiscal permet à l'administration de remettre en cause les actes qui, recherchant le bénéfice d'une application littérale de textes ou de décisions à l'encontre des objectifs poursuivis par leurs auteurs,... [Lire la suite...](#)



## Infos sociales

### Charges sociales sur salaires

#### QUESTIONS-REPONSES SUR LA PRIME EXCEPTIONNELLE



Une prime exceptionnelle exonérée de toutes cotisations et contributions sociales dans la limite de 1 000 € par salarié peut être versée par les employeurs entre le 28 décembre 2019 et le 30 juin 2020 ([L. fin. sec. soc. pour 2020, n° 2019-1446, 24 déc. 2019, art. 7](#)). Un accord d'intéressement doit être en vigueur au moment du versement de la prime. [Lire la suite...](#)

### Coronavirus

#### L'URSSAF PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT SUITE A L'EPIDEMIE

Face à l'épidémie de coronavirus et de son impact sur l'activité des entreprises, l'URSSAF propose son soutien aux employeurs et aux travailleurs indépendants qui rencontrent des **difficultés pour déclarer ou payer leurs cotisations**. [Lire la suite...](#)



## Infos métiers

### Artistes auteurs

#### LE LANCEMENT D'UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DES ARTISTES-AUTEURS EST CONFIRME

Droits sociaux, situation économique, nouvelles instances de représentation... C'est un plan d'action global en faveur des artistes-auteurs que le ministre de la Culture a présenté le 18 février dernier. Depuis le début de son mandat, le Ministre avait affirmé sa « *volonté de placer les créateurs au cœur de la politique culturelle* ». « *Depuis des années, le ministère de la Culture s'est concentré sur les questions d'éducation, de diffusion et de conservation, laissant trop souvent les artistes-auteurs à la marge des politiques publiques. Je veux aujourd'hui les remettre au centre* », a-t-il déclaré. [Lire la suite...](#)

### Auto-écoles

#### PUBLICATION DU NOUVEAU CONTRAT TYPE D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE

Un décret du 20 février 2020, pris pour l'application de l'article L 213-2 du code de la route, définit le contrat type d'enseignement de la conduite applicable à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020, qui devra être respecté par les parties à ce contrat. [Lire la suite...](#)

### Commissaires aux comptes

#### LE H3C REVELE LE PROGRAMME DE CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR 2020

Parmi les priorités stratégiques du Haut conseil pour la période 2020-2022 figure avant tout la **renovation des méthodes du contrôle d'activité** des commissaires aux comptes. La réflexion entamée sur ce sujet devrait permettre de tester les nouvelles méthodes envisagées à l'occasion de quelques contrôles effectués au cours du second semestre 2020. [Lire la suite...](#)

### Débitants de tabac

#### UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LES DÉBITS DE TABAC

Un décret en date du 20 février 2020 adapte les dispositions réglementaires à la nouvelle signalétique des débits de tabac conformément au protocole d'accord sur la transformation du réseau des buralistes 2018-2021 signé par le Ministre de l'action et des comptes publics et le Président de la Confédération des buralistes le 2 février 2018. [Lire la suite...](#)

### Médecins

#### DE NOUVEAUX SIMULATEURS EN LIGNE

L'Assurance maladie a mis en ligne 4 nouveaux simulateurs sur son site Ameli.fr pour aider les médecins à appréhender les mesures issues de la [convention médicale de 2016](#) de façon personnalisée... [Lire la suite...](#)



# Chiffres et délais

## Indice et taux

### POUVOIR D'ACHAT AU 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2019

Le pouvoir d'achat accélère au quatrième trimestre 2019 (+0,7 %) et sur l'année (+1,9 %).

Source : [INSEE, Inf. rap 28 fév. 2020](#)

### VOLUME DES VENTES DANS LE COMMERCE EN DECEMBRE 2019

En décembre 2019, le volume des ventes de l'ensemble du commerce se replie (-0,8 %) après une légère hausse en novembre (+0,2 %). Il baisse de nouveau dans le commerce de gros (-0,7 % après -0,6 %) et se contracte dans le commerce de détail (-1,1 % après +1,1 %) et dans le commerce et réparation d'automobiles (-0,4 % après +1,1 %).

Source : [INSEE, Inf. rap 28 fév. 2020](#)

### INDICE DES PRIX DE DETAIL DU MOIS DE JANVIER 2020

En janvier 2020, l'indice des prix à la consommation (IPC) se replie de 0,4 % par rapport au mois précédent. Il augmente de 1,5 % sur un an.

Source : [Inf. Rap. INSEE, 20 févr. 2020](#) ; [JO 21 févr. 2020](#)

### DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES EN BIENS EN JANVIER 2020

En janvier 2020, les dépenses de consommation des ménages en biens diminuent de nouveau en volume (-1,1 % après -0,3 %). Cette diminution est imputable à la forte baisse de la consommation de biens fabriqués (-2,7 %), en particulier celle des voitures neuves. Les achats alimentaires rebondissent (+0,2 % après -0,4 %) et les dépenses en énergie sont quasi stables (+0,1 %).

Source : [INSEE, Inf. rap 28 fév. 2020](#)

## Échéancier fiscal et social du mois d'avril 2020 (employeurs de moins de 11 salariés)

OBLIGATIONS FISCALES [Lire la suite...](#)

OBLIGATIONS SOCIALES [Lire la suite...](#)